

Identification du module

Personnes ciblées : Installateur/installatrice en chauffage CFC, constructeur/constructrice d'installations de ventilation CFC ou personnes au bénéfice d'une formation équivalente.

Temps indicatif : Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier environ 24 heures de cours (~ 32 leçons de 45 min).

1. Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous êtes en mesure de répondre, dans votre environnement professionnel, aux questions concernant les modifications d'état et les types de transferts thermiques ainsi que d'effectuer les calculs correspondants.

2. Sujets / objectifs

- Sujet :** 1. **Bases de la thermique**
- Objectifs :**
- 1.1 Vous décrivez les notions de « température » et « chaleur » (C2).
 - 1.2 Vous calculez la dilatation thermique de substances solides, liquides et gazeuses (C3).
 - 1.3 Vous appliquez les lois des gaz (C3).
 - 1.4 Vous déterminez l'énergie et la puissance thermiques (C3).
 - 1.5 Vous déterminez les changements d'état et effectuez les calculs correspondants (C3).
 - 1.6 Vous procédez à des calculs de mélanges (eau froide et eau chaude) (C3).
 - 1.7 Vous distinguez les divers types de transferts thermiques et effectuez des calculs liés à la pratique (C4).

3. Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen écrit de 60 minutes.
L'ensemble des documents écrits sont autorisés à l'examen. Une partie de l'examen du module peut être effectuée sans documents écrits.

4. Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.